



37, rue Nationale
49740 LA ROMAGNE
Tél: 02.41.70.66.80
multiactenfance@orange.fr



PROJET PEDAGOGIQUE

2025/2026



ACCUEIL PERISCOLAIRE

ASSOCIATION

MULTI ACT' ENFANCE

La Romagne



Introduction

L'accueil périscolaire est un lieu d'accueil pour tout enfant **scolarisé et propre**. Il répond aussi à un besoin de mode de garde des familles le matin avant l'école et le soir après l'école.

Ce projet pédagogique est un outil, un socle commun, permettant à toutes et tous de travailler dans le même sens, avec les mêmes objectifs, en plaçant l'enfant au centre des préoccupations, au sein de l'accueil périscolaire. Il prend appui sur le projet éducatif élaboré par l'équipe de bénévoles associatifs dans lequel il est précisé que l'accueil périscolaire est un espace de transition entre l'école et la maison.

Le fonctionnement

L'accueil périscolaire est géré par l'association MULTI ACT'ENFANCE qui est gérée par des parents bénévoles. Une adhésion familiale et annuelle à l'association est obligatoire pour accéder au service (valable du 1er septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante) d'un montant de 18 € par famille.

L'accueil périscolaire est ouvert aux enfants scolarisés en maternelle et en primaire : les lundis, mardis, jeudis et vendredis avant et après les heures de classe, c'est-à-dire le matin de 7h à 8h30 et le soir de 16h30 à 19h.

Le matin, pour les enfants arrivants entre 7h et 8h un petit déjeuner complet et équilibré est proposé à ceux qui le souhaitent. Pour l'accueil du soir, un goûter est servi tous les jours à 16h30. Ces deux collations sont comprises dans le tarif.

Les parents doivent obligatoirement, le matin accompagner leur(s) enfant(s) (âgés de moins de 7 ans) dans la structure. L'équipe d'animation assurent les déplacements des enfants de la périscolaire à leur classe et inversement. L'enfant ne peut être confié qu'aux parents ou à une personne munie d'une autorisation parentale (sur fiche sanitaire).

La structure se situe dans le bâtiment bleu et une salle de motricité au sein de l'espace scolaire Arc-en-ciel, place des écoliers 49740 LA ROMAGNE.

L'accueil des enfants de moins de 6 ans est commun à celui des plus de 6 ans, toutefois, une attention toute particulière leur sera portée quant à leurs rythme et besoins.

L'hygiène des enfants sera suivie au plus près dans les moments clés de la vie quotidienne (lavage des mains avant et après les activités et les repas, visage nettoyé après chaque repas,...). Les enfants ont la possibilité de se brosser les dents après le petit-déjeuner. Les locaux sont maintenus propres par un agent d'entretien quotidiennement. Lors de la préparation des petits déjeuners et des goûters et les repas préparés lors d'activités, l'équipe veillera à optimiser l'hygiène des mains, du matériel et des locaux. Toutes les précautions en termes d'hygiène alimentaire sont prises pour assurer la conservation des aliments.

Pour tout besoin de prise en charge spécifique (handicap, allergie,...), l'équipe se tient disponible et à l'écoute afin de pouvoir proposer un accueil de qualité, en collaboration avec la famille.

Journee type

7h00-8h30 : Accueil des enfants et des parents.

C'est un temps d'échange avec les familles pour prendre les informations importantes pour la journée.

L'équipe sera attentive aux rituels de séparation et veillera à les respecter.

Les enfants pourront prendre leur petit-déjeuner servi entre 7 et 8h.

Puis, il y aura un temps de jeux libres*, à 8h32 pour les plus de 6 ans, chacun se prépare pour le départ vers l'école, ils partent sur la cour des grands où les enseignants les y attendent avant d'entrer en classe. Enfin, pour les maternelles, une courte histoire est lue au coin lecture avant de s'habiller et de les accompagner dans leurs classes dans le calme et sereinement.

16h15-16h30 : Préparation du goûter par l'équipe.

16h30 : Pointage des enfants, les grands viennent nous retrouver dans la cour, et nous allons chercher les maternelles dans leurs classes.

Retour de l'école avec les animateurs/trices.

Passage aux toilettes et hygiène pour les plus jeunes. Distribution du goûter.

16h45-19h00 : Jeux libres* ou leçons pour ceux qui le souhaitent.

Départ des enfants : Ce moment doit être un temps de discussion avec les parents sur la journée de leur enfant. Parfois certains parents ne voient pas les enseignants, ce qui nous permet aussi de créer un lien entre l'école et l'accueil périscolaire afin d'échanger sur la journée des enfants à l'école pour le restituer aux parents le soir (accidents, maladie, attitude, comportement...etc).

* Nous entendons ici par jeux libres, des temps où l'enfant est à l'initiative de son activité; les animateurs/trices mettront à sa disposition du matériel, des jeux de société, des jeux d'imitation (poupées, cuisine, voitures, etc.) ... et seront là pour l'accompagner dans ses découvertes.

Moyens et Missions

Les moyens humains

L'équipe se compose de :

- PLASSAIS Audrey, animatrice CAP petite enfance
- DURAND Laëtitia, animatrice BAFA
- CHEVAL Morgane, animatrice BAFA
- MENARD Servane, animatrice cap petite enfance et agent d'entretien
- GORIAUD Emma, apprentissage CAP AEPE
- GATE Lisa, directrice et animatrice DEJEPS/BAFA/Licence animation

Des stagiaires sont également accueillis tout au long de l'année.

L'équipe a pour missions :

- d'accueillir les enfants et leurs parents,
- de préparer et d'animer les différents temps d'accueil,
- d'assurer la sécurité physique et affective des enfants,
- de mettre en œuvre le projet pédagogique,
- de participer aux réunions d'équipe,
- d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages

La directrice aura pour rôle :

- d'animer et suivre l'équipe,
- d'accueillir les enfants et leurs parents
- d'assurer la gestion financière, matérielle et administrative,
- d'entretenir les relations avec les familles et les partenaires,
- de garantir la mise en œuvre du projet pédagogique,
- de garantir la sécurité physique et morale des enfants,
- d'animer les réunions d'équipe,
- d'évaluer les stagiaires,
- d'assurer la formation de l'équipe.

Afin de respecter la législation en vigueur, 1 animateur sera présent pour 10 enfants de moins de 6 ans, 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.

Les moyens matériels

L'accueil périscolaire est situé au sein même de l'école dans un bâtiment adapté à l'accueil des enfants (extension à la salle de motricité). Le matin, les enfants y sont accueillis ensemble, sans distinction d'âge, mais, grâce aux espaces aménagés, chacun peut y évoluer à son rythme, en toute sécurité. Le soir, seuls les enfants de moins de 6 ans s'y retrouvent et les + de 6 ans sont dans la salle de motricité. Ils peuvent s'y détendre, jouer, lire, découvrir.

Dans la salle polyvalente :

- Des tables et chaises à hauteur adaptée leur permettent les jeux de plateaux, les dessins, les coloriages.
- Des tapis et des coussins assurent le confort dans le coin de détente ou de lecture.
- Les espaces de jeux d'imitation, de construction sont ouverts et visibles.
- Une cuisine permet de préparer les petits déjeuners et les goûters.
- Un lavabo avec 2 robinets et dévidoir papier usage unique.
- Un espace sécurisé permet les jeux extérieurs et sportifs.
- Les jeux, jouets, et livres sont en accès libre.

Dans la salle de motricité :

- Des tables et chaises à hauteur adaptée leur permettent les jeux de société, les dessins, les coloriages ou d'effectuer leurs leçons pour ceux qui le souhaitent.
- Un placard de jeux de société est en accès libre, ainsi qu'un baby foot
- Les sanitaires de l'école (4 grands wc et 4 petits) et deux grands éviers avec lavabos

Nos intentions éducatives

Le projet éducatif de l'association a servi de base de travail pour ce projet pédagogique. Les valeurs portées par les bénévoles associatifs ont permis de dégager deux axes de travail pour la période de l'accueil :

- **Favoriser l'épanouissement et l'intégration de chaque enfant**
- **Privilégier l'éveil et accompagner les enfants dans leurs propres choix**

L'équipe souhaite que chaque enfant ait l'opportunité de s'épanouir pendant cette période spécifique qu'est l'accueil périscolaire, qu'il s'exprime, qu'il découvre ses aptitudes ainsi que son environnement et des univers différents de son quotidien.

C'est un espace de transition entre l'école et la maison, où souvent l'enfant n'a rien envie de faire, en périscolaire les enfants veulent se défouler et faire ce qui leur plaît, c'est eux qui choisissent, aucune activité est obligatoire. Les enfants y viennent plus ou moins longtemps ; il est donc essentiel de prendre en compte l'enfant aux différents moments de la journée (le matin au réveil et le soir après l'école). Parce que les enfants ont été canalisés toute la journée (école, cantine...), il nous paraît opportun de leur laisser la possibilité de pouvoir choisir librement ce qu'ils veulent faire en fonction de leurs envies (lecture, jeux de société, jeux libres, jeux de construction, dessins, coloriages...) et dans la limite des règles définies.

Ce n'est pas le rôle des professionnels de l'Accueil Périscolaire de se substituer aux parents dans le suivi des leçons. Toutefois, il sera laissé la possibilité aux enfants qui le demandent, de les faire si les conditions le permettent. Un accompagnement sera effectué dans la mesure du possible et à la demande de l'enfant.

Pour cela, l'équipe se doit d'être présente, disponible et à leur écoute pour répondre à leurs demandes. Elle accompagnera chaque enfant dans ses découvertes et dans ses choix de jeux, dans un climat empreint de bonne humeur.

Objectifs, méthodes et moyens

OBJECTIFS OPERATIONNELS	METHODES	MOYENS
<i>Sensibiliser au respect de soi, des autres et de l'environnement</i>	En respectant le rythme de chacun En veillant à l'hygiène de chacun et des locaux En développant la solidarité et la responsabilisation En refusant toute forme de violence et de non-respect	Accueil et départ échelonnés Activités adaptées Temps de restauration calmes Besoins de repos respectés Plan alimentaire Locaux rangés et propres Lavage des mains et visage Entraide encouragée Tranches d'âges mélangées Intégration de tous Compétences valorisées Initiatives encouragées Règles de vie Langage adapté

<i>Accompagner vers l'autonomie</i>	En répondant aux besoins de sécurité physique et psychique En valorisant les aptitudes En laissant faire seul	Cadre sûr et structuré Règles de vie Violences physiques et verbales interdites Valorisation des actes Vigilance permanente des animateurs Choix dans les activités Prise d'initiatives encouragées Expérimentations possibles Aménagement facilitateur des locaux Matériel adapté et à disposition
<i>Considérer l'enfant et sa famille</i>	En accueillant les familles En facilitant la séparation En intégrant les parents dans la structure	Disponibilité et écoute de l'équipe Retours positifs en fin de journée Visite des locaux Lien entre école et famille Doudous présents si besoin Verbaliser l'absence Accompagnement pendant la séparation Participation lors de temps forts (arbre de Noël, galette, spectacles, invitations soirées...) Informations sur le bénévolat
<i>Susciter la curiosité, la créativité et l'imagination</i>	En stimulant les capacités artistiques, motrices et intellectuelles En permettant la découverte d'autres univers	Matériel à disposition Ateliers variés, libres ou accompagnés, en extérieur ou intérieur (selon météo). Coins aménagés : jeux d'imitation, jeux symboliques, jeux de société, coin détente et lecture...
<i>Favoriser les découvertes</i>	En proposant des univers originaux En permettant à l'enfant de découvrir ses propres aptitudes En partageant les connaissances	Techniques variées Possibilité d'expérimenter Echange des savoirs